

Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient

Pénélope Larzillière

► **To cite this version:**

Pénélope Larzillière. Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient. Jalal Hussein et Aude Signoles. Les Palestiniens entre Etat et diaspora : le temps des incertitudes, Karthala, p 179-188 et p 299-301, 2012. <halshs-00683703>

HAL Id: halshs-00683703

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00683703>

Submitted on 29 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Larzillière, Pénélope (2012) « Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient » in Hussein, J. et Signoles, A. *Les Palestiniens entre Etat et diaspora : le temps des incertitudes*, Paris, Karthala/IISMM-EHESS, p 179-188 et p 299-301.

Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient

Pénélope Larzillière*

La volonté d'inscrire leur démarche « dans la discipline » et d'en utiliser les outils rassemble les auteurs des cinq articles réunis ici sur les thèmes de l'engagement et de la mobilisation politique. Il s'agit à la fois d'éclairer ces « terrains » proche-orientaux mais aussi, en retour, d'interroger les concepts et de proposer de nouvelles questions et orientations à la lumière de ces configurations militantes. Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule avaient déjà souligné, il y a quelques années, l'« appel d'aires » constitué par de telles démarches (2003, pp. 17-23). Un positionnement confirmé et revendiqué par Elizabeth Picard dans l'ouvrage collectif sous sa direction sur la politique dans le monde arabe : « [cet ouvrage] entend participer de l'effacement des frontières normatives que la discipline a insidieusement acceptées en écartant sous l'étiquette d'« aires culturelles » l'étude de la politique en dehors du carré d'or des sociétés nord-atlantiques » (2006, p 9). L'ouvrage s'attaque aux lieux communs de l'exceptionnalité arabe. Mais l'insistance des chercheurs spécialistes de la zone sur la normalisation des recherches dans le monde arabe ne souligne-t-elle pas plutôt qu'elle ne l'efface la permanence des aires culturelles ? Ne relève-t-elle pas plutôt d'une position de défense ou, tout au moins, d'un rappel bienvenu face à un nouveau culturalisme (illustré notamment par le fameux slogan de Samuel Huntington), et à un nouvel orientalisme alimenté par la visibilité des mouvements islamistes usant de la violence politique et d'ailleurs repris et inversé par ces mêmes mouvements ?

On peut aussi évoquer certains courants post-culturalistes qui dénie à tout autre qu'aux autochtones et surtout aux personnes issues des anciens pays colonisateurs la possibilité d'écrire sur ces sociétés. Les chercheurs concernés trouvent nécessaire d'explicitier la valeur pour la discipline de leurs travaux alors même que ceux qui se confrontent à des terrains occidentaux, même très pointus, n'en éprouvent pas le besoin. Preuve supplémentaire

* Je remercie Hamit Bozarslan et Aude Signoles pour leur relecture attentive ainsi que les participants au colloque « formation de l'Etat et vie diasporique : le cas palestinien » à l'IISMM en septembre 2008 pour leurs commentaires et remarques.

s'il en est du statut des recherches sur les sociétés non-occidentales qui ont toujours à prouver leur valeur heuristique générale, jamais acquise a priori.

1/ Une méthode commune ? grilles de lecture, trajectoires et sociologie historique

Au-delà de ce constat, les difficultés de l'analyse de l'immédiateté -renforcée par des terrains fortement imprégnés d'une perpétuelle « actualité politique »- ont conduit les auteurs à s'inscrire dans une sociologie historique qui permet de rattacher les événements à la longue durée. Le militantisme politique en rapport avec le nationalisme palestinien a ainsi donné lieu à des analyses de trajectoires et/ ou de générations militantes. Loin des analyses en pur terme « d'entrepreneurs de cause » et de marché, il semble que l'ensemble des auteurs ait ressenti la nécessité de renvoyer aux notions de sens, de grille de lecture, de « cadrage » (B. Rougier), d'idéologie (P. Larzillière) pour rendre compte de l'action des acteurs. Sans se recouper entièrement, l'usage de ces notions révèle les limites de l'analyse en terme de marché appliquée aux convictions, et l'importance des questions de motivation et de légitimation dans une démarche d'inspiration plutôt weberienne. En effet, l'application de la métaphore du marché à ce domaine, présuppose un acteur qui d'une certaine manière resterait externe aux « causes » perçues comme des produits qu'il consommerait ou commercialiserait et qui resteraient équivalents entre eux.

Si des circulations d'une cause à l'autre existent, une telle approche reste néanmoins peu heuristique au sujet de ces militants pour lesquels ces causes représentent au contraire une véritable interprétation du monde et influencent profondément leurs convictions et leur mode de vie. Le rapport est loin d'être distancié. Il ne s'agit pas d'objets qu'ils manipulent tout en conservant un quant à soi fondé sur une logique de gains ou de pertes par rapport à des investissements. Bernard Rougier (chapitre 10) souligne ainsi combien « la dynamique salafiste en milieu palestinien [...] fournit au croyant les outils intellectuels qui lui permettent de s'arracher à un passé synonyme de défaites ».

Peut-être que se situe ici un des apports théoriques de ces recherches. Loin de conforter une vision des acteurs fondé sur la fin des grands récits et l'au-delà de l'idéologie, celles-ci montrent que certes là-bas comme ailleurs les acteurs bricolent et utilisent des références multiples, mais demeure toutefois le besoin de visions qui font sens. Comme le

soulignait déjà Louis Althusser à l'encontre du thème de la mort des idéologies (1965, pp. 238-239 cité dans Ricoeur, 1997, p 190), « les sociétés humaines secrètent l'idéologie comme l'élément et l'atmosphère même indispensable à leur respiration, à leurs vies historiques. » Toutefois, fortement connoté, le terme idéologie est souvent réservé aux grilles de lecture « des autres » et il est certainement plus facile d'identifier les idéologies périphériques et non hégémoniques. En retour, ce passage par un ailleurs plus aisément identifiable peut également permettre un décentrement instructif.

Un deuxième élément intéressant, qui peut être lié à l'absence d'Etat palestinien, renvoie à l'importance d'une définition non étatique de l'idéologie. La tradition marxiste, avec différentes nuances selon les auteurs, insiste sur une idéologie dominante, plus ou moins directement produite par l'Etat et visant la reproduction du pouvoir. Toutefois, l'approche « par le haut », par les appareils et les institutions, tend à développer une vision relativement mécaniste de la façon dont les idéologies se mettent en place et acquièrent une efficacité. Comme le souligne Paul Ricoeur, une telle conception causale et impersonnelle ne peut que difficilement s'appliquer au niveau de l'individu. Ici il devient nécessaire de faire réintervenir les notions de légitimation et de motivation (1997, pp. 186-187). Les recherches sur le nationalisme palestinien en diaspora le montrent. La production idéologique des acteurs est en rapport avec le contexte étatique dans lequel ils se trouvent : le nationalisme des Palestiniens n'est pas le même à Gaza, en Cisjordanie, en Israël, en Syrie etc. mais il ne peut être considéré comme un pur produit par les institutions. L'impact de ce nationalisme ne dépend pas uniquement du type de position qu'il occupe, en contexte majoritaire ou minoritaire. La question de l'interprétation de la situation, de la grille de lecture que peut fournir ou pas ce nationalisme est centrale, et oriente les nuances différentes qu'il prend selon les contextes.

1.1. La contextualisation du discours de l'acteur

Réintroduire le discours et les interprétations des acteurs ne revient pas à les considérer comme un corpus incluant en lui son interprétation scientifique et à les substituer à l'analyse. Les auteurs ont donc utilisé ici une contextualisation sociale et historique fine et ont tout particulièrement réinvesti les notions de trajectoire et de génération militante. Ces deux notions permettent d'insister sur les périodisations et le rapport à une temporalité évolutive.

Comme tout militant politique, ces acteurs sont particulièrement sensibles aux évolutions géopolitiques de la région et traversés par les échecs successifs des diverses

idéologies qu'ils ont portées et des mouvements auxquels ils ont participé : nationalisme arabe, nationalisme palestinien, communisme etc. Mais peut-être plus que pour d'autres, ces évolutions ont d'importantes conséquences directes sur la vie quotidienne des populations du Proche-Orient, au-delà de l'engagement politique. Aussi marquent-elles d'autant plus des moments essentiels dans la formation de générations militantes spécifiques (S. Latte-Abdallah chap. 8) et dans les trajectoires des militants. De fait, l'analyse des trajectoires et de leurs bifurcations est tirée vers ce que Frédéric de Coninck et Francis Godard identifient comme un « modèle structurel » qui s'intéresse « aux temporalités qui débordent une biographie particulière et à mettre en rapport cette biographie avec ces temporalités » (1989, p 30 et p 41). Les bifurcations des acteurs relèvent ici moins d'une imprévisibilité dont il faudrait rendre compte en contexte social (relativement) stable (Grossetti, 2006, p 19) que de « conjonctures politiques fluides » caractérisées par une forte incertitude structurelle (Dobry, 1992, p 150)¹.

L'identification de ces périodisations, des événements historiques qui ont fait sens pour les acteurs et de la façon dont le contexte a évolué et infléchi les trajectoires militantes, est un des enjeux des recherches menées et s'avère souvent délicate. Au-delà des jalons historiques qui paraissent les plus évidents : 1948, 1967, 1970 etc. ; la façon dont ces derniers sont interprétés varient fortement d'un contexte national à un autre. Les mêmes événements ont des conséquences différentes selon les contextes nationaux à l'intérieur du Proche-Orient du fait même que les autorités nationales y réagissent différemment.

Ce constat représente d'ailleurs un des enseignements de ces études. Les institutionnalisations politiques différentes d'un contexte national à un autre ont fortement influé sur des acteurs qui, pourtant, revendiquent et souvent vivent des circulations transnationales, utilisent des références internationales et soulignent le caractère artificiel des frontières divisant le Proche-Orient. Les institutions politiques ont créé de véritables spécificités nationales, moins par la promotion d'identités spécifiques qu'au travers du traitement différencié des militants. D'où l'intérêt souligné par Bernard Rougier (chap. 10), de ne pas fixer d'échelle d'analyse *a priori* (Revel, 1996, p 26) mais, au contraire, de travailler ces échelles, à partir du suivi des acteurs qui circulent -au moins symboliquement- dans différents espaces du plus local à l'international (droits de l'homme, géopolitique, jihadisme etc.).

¹ Notons toutefois que les processus coercitifs sont nettement plus présents que dans les exemples étudiés par Michel Dobry.

1.2. Le sens des idéologies

L'usage fait par les acteurs de ces différentes références montre la plurivocité des sens donnés, au-delà des grands slogans. En effet, la référence commune au nationalisme palestinien en diaspora renvoie à des enjeux différents d'un contexte à l'autre et d'une génération à l'autre. Dans tous les cas, il apparaît pour les acteurs comme une grille de lecture qui fait sens à condition de permettre une relecture du réel et un positionnement. Aussi, pour coller au contexte, ce nationalisme est-il mêlé à des éléments différents d'une société à l'autre. En Jordanie, Stéphanie Latte-Abdallah (chap. 8) montre que le réinvestissement de la question nationale par les mouvements féminins palestiniens, après les désillusions d'Oslo, se centre sur un droit au retour « strictement individuel » et donc non négociable par les représentants politiques. Il s'accompagne de nouvelles pratiques militantes « par projets » qui refusent la main mise des partis. Bernard Rougier insiste lui sur la « nature hybride, à mi-chemin entre la phraséologie nationaliste des organisations palestiniennes et le lexique jihadiste des militants sunnites en Irak » du groupe Fatah al Islam au Liban. Elisabeth Marteu (chap. 9) souligne, de son côté, comment chez les Palestiniens en Israël la « contestation nationaliste doit parfois s'articuler avec la négociation citoyenne » et revendiquer les droits liés au statut de minorité nationale. En Syrie, la référence au nationalisme palestinien permet une politisation plurielle des camps de réfugiés palestiniens interdite au reste de la société syrienne (l. Blin, chap. 7).

2/ Les « possibles protestataires » : les conditions de l'engagement

La pratique militante est, elle aussi, largement dépendante de ce contexte national. La forme du régime de gouvernement, sa plus ou moins grande centralité, son plus ou moins grand autoritarisme influent fortement sur les pratiques militantes, mais aussi sur les trajectoires.

On peut noter toutefois une circulation des répertoires d'action, alors même que les modes d'organisation et même les références diffèrent. Cela concerne entre autres, l'action radicale islamiste : les actions considérées comme « réussies » dans d'autres lieux sont reproduites ailleurs, ainsi du passage de l'attentat suicide au kidnapping par exemple, alors même que les buts de l'action diffèrent. Mais il en est de même dans d'autres secteurs d'action, par exemple celui des associations. Les militants puisent dans une scène

internationale à la recherche de répertoire d'action efficace, en les adaptant à des mots d'ordre et des objectifs différents. Ils peuvent gérer simultanément des répertoires d'action très distincts. Vincent Geisser, Karam Karam et Frédéric Vairel notent « le dépérissement progressif des modes de mobilisation hégémoniques fondés sur une forte congruence entre mots d'ordre idéologique (radicalité des revendications) et manières de protester (radicalité des formes de l'action) » (2006, p 212).

La désaffection pour les partis (partis islamistes exceptés, comme nous le verrons plus loin) s'intensifie et les modes d'engagement politique alternatifs associatifs et syndicaux se généralisent. En Jordanie, par exemple, la répression subie par les partis, longtemps interdits, puis largement paralysés, limite leur impact et ce sont les associations professionnelles², puis plus récemment les associations notamment celles de plaidoyer (Camau, 2006, p 51) qui sont le lieu d'un nouveau militantisme. En contexte répressif, ce type d'engagement peut s'avérer relativement moins couteux pour le militant qu'une trajectoire politique souvent émaillée de longues périodes d'arrestations. La mondialisation de la justice, et plus encore que la mise en place de tribunaux internationaux, la légitimation générale que reçoit désormais la revendication de droits, peut aussi constituer un soutien (Botiveau, 2006, p 119). Mais l'investissement d'une sphère militante associative « de plus en plus déconnectée de la sphère politique instituée » (S. Latte-Abdallah chap. 8) n'est pas spécifique des régimes répressifs et représente une tendance plus large. On voit ici combien se combinent facteurs structurels locaux d'organisation de la sphère militante et facteurs internationaux liés aux opportunités spécifiques de soutien international dont peuvent disposer ces associations.

2.1. Dépolitisation ?

L'évolution vers l'associatif pose la question d'une éventuelle dépolitisation (Picard, 2006, p 9 ; Marteu, 2009, p 14). L'investissement des anciens militants de la gauche et du nationalisme arabe, et des nouveaux militants des « droits de l'homme ³ » dans la société civile représente ici une alternative militante mais quels en sont les enjeux ? Il est difficile d'associer désaffection pour le système partisan et dépolitisation tant il est clair que ces associations « droits de l'homme » interviennent largement dans le débat public, cherchent à

² Voir Larzillière 2010a. Un phénomène qui se retrouve également à certaines périodes en Egypte (Khawaga, 2003, p 280) en Syrie et en Tunisie (Gobe, 2006, p 185 ; Zghal, 1998).

³ « Droits de l'homme » (ou de façon plus appropriée mais peu usitée en français « droits humains »), le terme est ici employé de façon générique pour désigner cette mouvance associative mais leurs thèmes de lutte comprennent également l'environnement, les droits des femmes etc.

influencer les agendas nationaux et développent des actions qui sont loin d'être restreintes au domaine caritatif. Il serait même peu approprié de les distinguer dans un « espace de mouvement social » (Dorronsoro et Grojean, 2005 ; Mathieu, 2002), spécifique car c'est tout au contraire la spécificité de leur positionnement *dans le même champ politique* qui importe.

En effet, si on ne peut parler de véritable dépolitisation, ce mode d'engagement alternatif utilise des modalités distinctes de l'engagement partisan pour se situer dans la scène publique. Cette différence a des conséquences, sur de la façon dont les organisations engagent ou pas le conflit avec le régime et sur la manière dont les militants eux-mêmes se perçoivent. Elles sont souvent moins offensives sur les questions nationales et plus sur les questions sectorielles (E. Marteu chap. 9). L'ordre de légitimation surtout est différent. Ainsi les associations s'appuient-elles fortement sur une légitimation internationale qui se réfère aux valeurs des droits de l'homme et sur une compétence technique, sociale et humanitaire. Cela leur donne accès à des ressources externes, finances mais aussi nouveaux espaces de politisation. La possibilité pour les Palestiniens d'accéder aux bailleurs de fond internationaux est assez récente, puisqu'avant les accords d'Oslo cette aide leur était rendue inaccessible par Israël. Mais cela comporte également pour eux le risque d'être « labellisés comme agents de l'étranger » (Geisser *et al*, 2006, p 200) et de se trouver en situation d'hétéronomie (Challand, 2005). Ce cadre de référence met souvent en tension des militants qui se positionnent doublement : sur la scène internationale face aux bailleurs de fonds et aux réseaux d'associations « droits de l'homme », et sur la scène locale dans laquelle ils cherchent à agir tout en ayant à rendre des comptes sur leur « authenticité ».

La mouvance islamiste, dans sa diversité, échappe en partie à cette tension. En premier lieu, elle reste présente fortement dans l'ordre partisan, contrairement aux anciens militants de la gauche arabe et nationale. C'est évidemment particulièrement perceptible en Palestine où le Hamas a choisi récemment une stratégie d'entrée dans les modes traditionnels d'action politique et la participation aux élections. En Jordanie, le Front d'action islamique est le seul à pouvoir revendiquer une véritable base sociale. Il n'a jamais subi une répression aussi intense que celle des autres partis. Cette mouvance tend à maintenir et à renforcer un double positionnement : partisan et associatif-caritatif, ce qui lui permet des modes d'intégration à géométrie variable et le développement d'une véritable « syntaxe hégémonique » (Billig, 1995 ; Bozarlsan, 2008). Ainsi, dans les camps de réfugiés palestiniens en Syrie, le Hamas inscrit son succès sur le nationalisme et l'action sociale (I. Blin, chap. 7).

De plus, la référence islamique leur permet d'éviter en partie les questionnements sur « l'authenticité » et d'attaquer sur ce point les autres militants. D'autre part, ils disposent ainsi d'un réseau alternatif de soutien international. Sans éliminer spécificités nationales et concurrence entre les différentes tendances islamiques, cette référence commune les place dans des réseaux de soutien et des scènes très actives de débats.

L'essentiel du réseau associatif islamique reste orienté vers les formes classiques de l'action caritative. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il s'exclue totalement de la sphère internationale précédemment mentionnée. En effet, certaines associations islamiques évoluent vers l'adaptation aux agendas des bailleurs de fonds internationaux, avec la mise en place de procédures de fonctionnement compatibles, et candidatent à leurs programmes de financement. La diversité des bailleurs de fonds leur permet de trouver ici des niches de financement. En comparaison des autres associations, elles disposent alors d'un atout de taille : celui de leur implantation sociale sans commune mesure avec les associations des droits de l'homme précédemment mentionnées.

Un véritable dilemme pratique apparaît ici pour les ONG occidentales qui hésitent entre le partenariat avec ces deux types d'acteur, les premiers plus proches en terme de valeurs, les seconds largement mieux implantés auprès des populations.

2.2. Militants « droits de l'homme » ou islamistes, une bipolarisation ambivalente du militantisme.

Cette bipolarisation islamiste/ « droits de l'homme » de la sphère militante représente une tendance majeure de la reconfiguration militante au Proche-Orient, comme le souligne l'ensemble des articles de cette deuxième partie. Elle est particulièrement perceptible si on analyse les débats publics où s'affrontent souvent directement les deux mouvances sur les questions de droit personnel et des femmes notamment (Larzillière, 2007). L'Etat apparaissait ici comme un tiers qui souvent soutenait plutôt les positions islamistes en ce qui concerne les mœurs. Mais cette bipolarisation ne doit pas non plus être exagérée. Certaines circulations militantes de la gauche nationaliste à l'islamisme ont pu être observées (Burgat, 2002, p 60 ; Dot-Pouillard, 2007), même si cela reste dans beaucoup de contextes un phénomène assez marginal qui touche les sympathisants plutôt que les militants. Des militants islamistes abandonnent également leur courant pour rejoindre des associations « droits de l'homme ». D'autre part, sur des sujets tels que la démocratisation, des alliances ponctuelles peuvent avoir lieu entre les deux mouvances. La bipolarisation flagrante dans les débats

antécédents tend à devenir floue lorsque les islamistes s'approprient également l'action juridique, contrairement à leurs pratiques précédentes d'entrée dans les associations professionnelles pour remettre en cause les avocats (Botiveau, 1993). Une certaine ambiguïté de définition est ici présente : que classer sous la catégorie des mouvements sociaux, par exemple ? Quel statut donner à ces *advocacy NGOs* fort présentes sur la scène publique mais souvent sans assise sociale, fonctionnant au projet et sans base permanente ? Selon quels critères différencier les ONG « droits de l'homme » du réseau caritatif islamique ? Que met-on dans la société civile ? Il serait peut-être nécessaire de revisiter plus avant ces notions à la lumière de l'évolution proche-orientale.

Dans ce contexte de bipolarisation, la mouvance islamiste reste souvent la seule à maintenir l'étendard du nationalisme palestinien même si le thème palestinien est présent dans les associations « droits de l'homme » sous l'angle de la remise en cause des conditions de vie imposées aux Palestiniens des Territoires. La migration de militants nationalistes et de gauche vers ces associations modifient les agendas qu'ils soutiennent, désormais à mettre en compatibilité avec les agendas des organisations internationales. Comme le montre une ancienne militante communiste devenue responsable à Amnesty international en Jordanie, cela représente un de leurs problèmes majeurs :

« Nos rapports sur le conflit israélo-palestinien sont critiqués localement car nous sommes accusés de mettre sur le même plan Israël et les Palestiniens, tandis que nous sommes soutenus pour nos rapports sur Guantanamo⁴ ».

Ainsi, droits de l'homme, droits des femmes et environnement sont largement mis en avant tandis que questions nationales ou unité arabe ne sont plus mentionnées. La bipolarisation est renforcée par une scène internationale ambivalente, qui ne favorise pas nécessairement la contestation, soutenant les droits de l'homme mais tolérant la répression des islamistes.

L'intégration du nationalisme palestinien dans l'agenda islamiste s'est d'abord effectuée sous l'angle de l'islamo nationalisme, où les enjeux nationalistes sont revisités dans une temporalité religieuse plus longue qui permet de rouvrir un horizon d'attente positif face aux échecs successifs du nationalisme arabe et palestinien. Comme le montrent les divers articles, selon les contextes nationaux, elle recouvre des réalités militantes différentes, du nationalisme palestinien largement incantatoire des Frères musulmans en Jordanie à « l'appel à la reconnaissance des citoyens arabes comme minorité nationale » (Marteu, p 5 ; Louër, 2003). D'autre part, une nouvelle tendance minoritaire se fait jour, analysée par Bernard

⁴ Entretien, Amman, mars 2008.

Rougier (chap. 10) avec le cas du Fatah al-Islam, nouveau dépassement du nationalisme palestinien cette fois-ci à travers son intégration dans une grille de lecture non plus islamo-nationaliste mais jihadiste internationale. Sous l'étiquette commune de nationalisme palestinien se retrouvent donc des identités politiques en tension entre positionnement des acteurs palestiniens par rapport à des structurations nationales spécifiques et intégration à des problématiques plus larges qui concernent le Proche-Orient, mais aussi des évolutions générales de la scène internationale.

Conclusion : du militant à l'expert ?

Le militantisme palestinien peut perdre de sa spécificité pour s'inscrire dans un « modèle transnational de mobilisation anti-hégémonique » (Geisser *et al.*, 2006, p 212), avec des mises en réseaux de diverses obédiences politiques qui ne gomment cependant pas les particularités des contextes nationaux. On voit aussi apparaître chez d'anciens militants de la gauche, insatisfaits de la bipolarisation droits de l'homme/islamiste précédemment mentionnée, la recherche d'une définition d'un mouvement anti-hégémonique international qui s'articulerait dans une conflictualité politique universelle, un universel qui ne serait pas l'universel local islamique. Pour eux, la référence aux droits de l'homme ne répond pas à cette demande et ne s'impose pas comme une véritable cause politique. En effet, ces derniers concernent avant tout les conditions de vie et définissent des victimes (de violation des droits de l'homme), or nombre d'entre eux refusent de se définir ainsi.

Mais à la suite de cette évolution émerge une autre question plus générale, moins spécifique au Proche-Orient, qui est celle de la professionnalisation du militantisme. En effet, le passage à l'expertise est une orientation générale du politique qui touche « aussi bien les gouvernants que les dissidents » (Signoles, 2006, p 256). Parmi les opposants, si c'est une tendance majeure de l'opposition « droits de l'homme », elle existe également chez les islamistes. La manière dont les municipalités islamistes sont gérées en est un bon exemple (Signoles, 2009).

Que signifie exactement ce passage à l'expertise et à la technocratie ? Il se traduit à deux niveaux complémentaires. Le premier concerne le positionnement et les modes d'action des organisations ; le second, la formation et la pratique des militants. En premier lieu, les organisations s'orientent vers une action réformiste plus que révolutionnaire. Les gouvernements sont moins remis en cause directement que leurs agendas discutés, même lorsqu'il s'agit de démocratisation. Il s'agit alors moins d'une mise en conflit au nom de valeurs que de la volonté de participer à la production de ces agendas (Geisser *et al.*, 2006, p 198), en mettant en avant une compétence technique dans les divers sujets abordés, ainsi qu'une connaissance des normes internationales. Le thème de la « bonne gouvernance », qui favorise une approche gestionnaire au détriment de la discussion des fins, est ici prioritaire. Une autre conséquence du passage des militants de la gauche et du nationalisme aux « droit

de l'homme » est la quasi disparition de toute force politique produisant un discours structuré de remise en cause du libéralisme économique. Le courant islamiste ne s'y oppose pas. Le thème de la justice sociale repris par les islamistes et qui représente un slogan pour de nombreux anciens militants de la gauche arabe ne comporte en fait pas d'opposition directe au libéralisme. C'est pourquoi certains le rattachent à la notion d'équité et n'en font pas un véritable slogan de gauche⁵.

L'évolution vers l'expertise et la technocratie induit également une modification interne des organisations qui cherchent alors moins à recruter une « base sociale » qu'à constituer des institutions élitistes susceptibles de se positionner dans le marché de l'expertise, avec un effet de « rente » d'expertise assurant leur légitimité. Une évolution qui rejoint celle des chercheurs et enseignants-chercheurs de ces pays (Arvanitis, 2010 ; Larzillière, 2010b ; Waast, 2010). Comme eux, les associations s'ajustent aux thèmes des organisations internationales dont elles dépendent financièrement. Cela induit un certain décalage avec les références et les pratiques de la population locale. Il est à noter que cela n'exclut pas les organisations islamistes qui, elles aussi, organisent des séminaires sur les droits humains, la condition des femmes et *l'empowerment*. Elles sont certainement celles qui diffusent le mieux le message du « professionnalisme » sans risquer les accusations d'occidentalisme. La floraison de livres islamistes sur les bonnes pratiques de management en est un bon exemple (Haenni, 2005). Au-delà de cette convergence thématique toutefois, les acteurs peuvent développer des pratiques différentes ; et détournement, réinterprétation, bricolage sont à l'œuvre. Il pourrait être intéressant d'étudier également la façon dont ces agendas sont produits dans les organisations internationales, qui, souvent, pensent répondre directement à des demandes sociales, et leur réception « locale »⁶.

Cette transformation montre combien le monde arabe participe d'une évolution vers une « société de la connaissance », au moins au niveau des valeurs, puisque l'importance des savoirs experts et techniques y est mise en avant. Même les acteurs politiques a priori les plus éloignés de ces considérations et demeurés dans une optique nettement plus confrontationnelle, les salafistes jihâdistes, mettent en avant la question du savoir (Wiktorowicz, 2000), savoir religieux certes mais aussi technologique. Cependant, cela se traduit également par une « part grandissante prise par des acteurs non-élus dans la

⁵ Entretien avec Gilbert Achcar, Londres, février 2008.

⁶ Dans un autre domaine mais sur la même question de la circulation entre agendas internationaux et perceptions « locales », Hakan Seckinelgin montre combien l'un des enjeux des politiques internationales de sida en Afrique est la définition d'une « normalité » sociale (2008).

détermination des choix collectifs » (Signoles, 2006, p 256). Et nombre de ces ONG et autres associations de promotion des droits de l'homme ont un fonctionnement interne sans élections.

Quant aux processus politiques électoraux réellement mis en place, la place donnée aux élus est très variable selon les pays. Elle peut s'avérer purement formelle pour certains régimes « autoritaires libéraux⁷⁷ ». Un constat qu'il faut nuancer toutefois à l'échelon municipal, qui semble, selon de nombreuses études, un des échelons où des pôles limités de contre-pouvoir peuvent émerger (Signoles, 2006, p 246). On retrouve ici une circulation locale/ globale qui n'a rien de spécifique au militantisme au Proche-Orient mais a au contraire été identifiée comme une tendance générale du militantisme contemporain (CADIS/ LAPSAC, 2008), avec des militants qui se positionnent très localement et s'inscrivent en même temps dans des réseaux et des revendications internationales.

Toutefois, souligner cette double inscription ne saurait faire oublier le rôle crucial des institutions étatiques. En dernier ressort, c'est encore l'Etat qui décide de l'emprisonnement et reste l'acteur clé des configurations militantes.

⁷⁷ Voir les élections parlementaires de décembre 2007 en Jordanie par exemple (Larzillière, 2008).

Références

- ALTHUSSER Louis (1965), *Pour Marx*, Paris, Maspero.
- Arvanitis Rigas et M'Henni Hatem, 2010, «Monitoring Research and Innovation Policies in the Mediterranean Region », *Science Technology & Society*, vol. 15, p. 233-269.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia et FILLIEULE Olivier (ss. dir.), 2003, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris : Presses de Sciences Po.
- BOTIVEAU Bernard (1993) « Egypte : crise de l'Ordre des avocats et mobilisation des syndicats professionnels », *Maghreb Machrek*, n°142, oct. déc 1993, p. 5-15.
- BOTIVEAU Bernard (2006), « Le droit et la justice comme métaphores et mise en forme du politique », in PICARD Elizabeth (ss dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin: 101-127.
- BURGAT François (2002), *L'islamisme en face*, Paris, La Découverte.
- CADIS/LAPSAC, colloque « La représentation des différences » (ss dir. O. Cousin), La Rochelle, 24-26 janvier 2008.
- CAMAU Michel (2006), « L'exception autoritaire ou l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe ». in PICARD Elizabeth (ss dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin: 29-54.
- CHALLAND Benoît (2005), *The Exclusionary Power of Civil society. International Aid to Palestinian NGOs'*, Florence, Institut Universitaire Européen (IUE).
- CONINCK, Frédéric de et GODARD Francis (1989). "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité.", *Revue française de sociologie*, XXXI: 25-53.
- DOBRY Michel (1992), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences-Po.
- DORRONSORO Gilles et GROJEAN Olivier (2004) "Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie.", *European Journal of Turkish Studies*, Articles, URL : <http://www.ejts.org/document198.html>
- DOT-POUILLARD Nicolas (2007), « Un islamisme ouvert sur sa gauche : l'émergence d'un nouveau tiers-mondisme arabe ? », *Mouvements*.
www.mouvements.asso.fr/spip.php?article127
- GEISSER Vincent *et al.* (2006), « Espaces du politique. Mobilisations et protestations », in PICARD Elizabeth (ss dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin: 193-212
- GOBE Eric (2006), « Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation », in PICARD Elizabeth (ss dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin:171-192.
- GROSSETTI Michel (2006). "L'imprévisibilité dans les parcours sociaux." *Cahiers internationaux de sociologie*, CXX: 5-28.
- HAENNI Patrick (2005), *L'islam de marché : l'autre révolution conservatrice*, Paris, Seuil.
- KHAWAGA Dina El- (2003), « La génération seventies en Egypte. La société civile comme répertoire d'action alternatif », in BENNANI-CHRAÏBI Mounia et FILLIEULE Olivier, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po : 271-292.

LARZILLIERE Pénélope (2010a), « Organisations professionnelles et mobilisation politique en contexte coercitif : le cas jordanien », *Critique Internationale*, n°48, juillet-septembre 2010, pp 183-204.

LARZILLIERE Pénélope (2010b), «Research in Context: Scientific Production and Researchers' Experience in Jordan », *Science, Technology & Society*, vol. 15, p. 309-338.

LARZILLIERE Pénélope (2007) « Islamisme et nationalisme dans les Territoires palestiniens de la première à la seconde Intifada » in KHOURY, G., MEOUCHY, N. (ss dir.), *Etats et Sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir*, Tome II, Paris, Geuthner : 391-401.

LARZILLIERE Pénélope (2008), *The Jordanian Monarchy: Islamic Social Hegemony versus Authoritarian Liberalism?*, colloque "Monarchies in transition", Center on Democracy, Development and the Rule of Law, University of Stanford, 5/6 juin 2008.

LOUER Laurence (2003), *Les citoyens arabes d'Israël*, Paris, Balland.

MATHIEU, Lilian. (2002). "Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux." *RFSP* 52(1), pp 75-100.

PICARD Elizabeth (ss dir.), 2006, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.

REVEL Jacques (ss dir), 1996, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil.

RICOEUR Paul (1997), *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil.

SECKINELGIN Hakan (2008), "Silence and disjunction: International Perceptions Meet Local intimacies", communication au colloque *Methodology and Research Experience in the Global Age* (ss dir. G. Pleyers) LSE-Londres et Institut Catholique de Paris, 7-9 février 2008.

SIGNOLES Aude (2006), « Réforme de l'Etat et transformation de l'action publique : analyse par les politiques publiques » in PICARD Elizabeth (ss dir.), 2006, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.

SIGNOLES Aude (ss dir), 2009, « Les municipalités islamistes » (dossier), *Critique internationale*, n° 42, p. 9-91.

WAAST Roland, 2010, « research in Arab Countries (north Africa and West Asia) », *Science, Technology & Society*, vol. 15, p. 187-231.

WIKTOROWICZ Quintan (mai 2000), "The Salafi Movement in Jordan", *International Journal of Middle East Studies*, vol 32, n°2, Cambridge University Press : 219-240.

ZGHAL Riadh (1998), "Nouvelles orientations du syndicalisme tunisien.", *Monde arabe Maghreb Machrek*, n°162 (oct-déc 1998): 6-17.